



MAIRIE DE RIGNIEUX LE FRANC

5 RUE DE L'EGLISE

01800 RIGNIEUX LE FRANC

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune RIGNIEUX LE FRANC

se réunira, en séance ordinaire le 24 novembre 2020, à 20 heures 30.

A LA SALLE DES FETES de RIGNIEUX-LE-FRANC

Objet de la réunion

- Contrat d'assurance collective - Risques statutaires,
- Maintien à la commune de la compétence P.L.U.,
- Élection des représentants des sapeurs-pompiers volontaires au comité Consultatif communal,
- Syndicat des eaux Dombes Côtière : Modification des statuts
- Questions diverses.

PS : En raison de la crise sanitaire, la séance se déroulera à la SALLE DES FETES de Rignieux-le-Franc afin de respecter les règles de distanciation sociale et les gestes barrières liés au Covid 19.

Le nombre de Personnes accueilli sera limité en fonction de la capacité de la salle des fêtes.

Fait A RIGNIEUX LE FRANC, le 17 novembre 2020

Le Maire

PASCAL PAIN